

Préorientation DAE & OA

Dispositif spécialisé pour les personnes en souffrance psychique

Vos interlocuteurs

Phase DAE :

Aurélie GREVE – Secrétaire

E-mail : greve.aurelie@ladapt.net – 04 37 28 61 99

Phase OA :

Delphine BRUNET – Coordinatrice

Email : brunet.delphine@ladapt.net

Angelika Pouyé – Secrétaire

E-mail : pouye.angelika@ladapt.net

Public

Personnes âgées de plus de 18 ans, bénéficiaires d'une reconnaissance de travailleur handicapé.

Suivi médico psychologique en cours obligatoire pour une entrée en phase d'Orientation Approfondie.

Ce suivi peut être mis en place pendant la phase de Diagnostic d'Accès à l'Emploi

Pré requis et conditions d'admission

Fiche de liaison (phase DAE).

Accueil en semi internat de manière à éviter les ruptures dans le mode de vie et le suivi médico psychologique.

[Notification d'orientation de la CDAPH \(phase OA\).](#)

Objectifs

Accompagner la personne dans sa démarche active d'orientation et d'insertion sociale et professionnelle. Elaborer un projet socioprofessionnel adapté et en préciser les conditions de réalisation.

Moyens techniques

Pôle médico-social : médecin psychiatre, infirmières, assistante sociale, psychologue clinicienne, neuropsychologue, ergothérapeute.

Pôle insertion-emploi : conseiller bilan, formateurs, référents.

Phase DAE

(Diagnostic d'Accès à l'Emploi) :

Durée : 3 mois environ

Objectif : Vérifier les capacités à reprendre une activité

Capacité d'accueil annuelle : 100 personnes

Déroulement : entretiens individuels et mises en situation de travail. Un bilan de parcours avec proposition d'orientation est adressé à la MDPH. Un exemplaire du bilan est également transmis au stagiaire.

Si le DAE préconise une poursuite du travail par une phase d'Orientation Approfondie une notification d'orientation de la CDAPH est obligatoire.

Phase d'Orientation Approfondie :

Durée : de 12 à 24 semaines.

Objectif : Accompagner la personne dans l'élaboration d'un projet d'insertion socioprofessionnelle.

Capacité d'accueil annuelle : 24 personnes

(4 groupes de 6 stagiaires chaque année)

Déroulement

Bilan/Evaluations

- Analyse de la situation personnelle, familiale, sociale et professionnelle
- Bilan des capacités fonctionnelles, comportementales, cognitives
- Evaluation des acquis scolaires, des aptitudes gestuelles, techniques, des capacités de raisonnement, des compétences professionnelles mobilisables

Elaboration/vérification du projet d'orientation socioprofessionnelle

En lien avec les aptitudes ayant émergé dans la phase de bilan :

- Enquêtes métiers
- Mises en situation professionnelles

Remédiation cognitive, développement des connaissances en bureautique

Activités créatives, ouverture culturelle, prévention santé

Accompagnement social et psychologique

Validation du projet socioprofessionnel

- Formalisation des étapes nécessaires à sa mise en œuvre
- Mise en place de relais

Un bilan de parcours avec proposition d'orientation est adressé à la MDPH. Un exemplaire du bilan est également transmis au stagiaire.